[POINT CE]

Suite à l'instance CE du 31 janvier 2019

1 Déclaration SNU PE PACA :

Lors du comité d'établissement du 20 décembre 2018 le SNU a interrogé la direction sur l'attribution d'une prime exceptionnelle pour tous les salariés de notre établissement quelque soit leur statut conformément à la déclaration du Président de la République lors de son intervention télévisuelle du 10 Décembre . Plusieurs Etablissements publics et privés ont répondu favorablement (SNCF ,La POSTE, Ministère des finances et de l'intérieur , Orange ,Altice, Free ,Total ,LVMH ,Carrefour ...) Depuis la réponse est venue de la Direction Générale Pole Emploi : Circulez , il n'y a rien a voir.

Alors même que les salaires sont gelés depuis plusieurs années et que la perte du pouvoir d'achat s'aggrave , l'évolution des salaires n'étant même plus indexée sur l'augmentation des prix , notre direction fidèle à son dogme anti social refuse aux 54 000 salariés un minimum de compensation et de reconnaissance aux efforts accomplis . Le SNU PACA, dans un cadre intersyndical ,donne rendez vous à tous les salariés lors de la négociation annuelle obligatoire 2019 pour que cessent les blocages des salaires .

2 Article du 2 janvier Canard enchainé sur les donnés des demandeurs d'emploi en libre service :

Alors que la direction ne cesse de nous expliquer la conformité de nos systèmes avec la CNIL ,nous apprenons par la presse que près de 2000 chômeurs ont eu accès aux informations tels que salaire ,adresse personnelle, coordonnées bancaires d'autres demandeurs. Le bug a perduré de décembre 2017 à aout 2018.Cette bavure que la direction qualifie d'incident est attribuée à un prestataire. En novembre France info a fait état d'un nouveau bug que cette fois l'établissement qualifie de dysfonctionnement . **Pour le SNU PE PACA** c'est la démonstration que la réduction des effectifs et l'appel aux sous traitants n'apportent plus aux demandeurs les garanties qu'ils sont en droit d'attendre d'un service public .

3 Changement de logiciel de gestion pour les activités sociales et culturelles du comité d'entreprise :

Suite aux nombreux dysfonctionnements rencontrés par le logiciel de gestion ASC, particulièrement au mois de novembre ayant entrainé du retard dans le traitement du paiement des prestations et le non respect du cahier des charges du prestataire , le comité d'établissement a délibéré et a voté majoritairement un mandat au bureau pour étudier la possibilité de changer le logiciel de gestion des ASC. Le SNU PACA a voté pour .Les agents n'ont pas à faire les frais de ces bugs à répétition et le non respect du cahier des charges . Nous mettrons tout en œuvre pour avoir un système fiable et garantir à nos collègues des paiements en temps et en heure . A suivre

4 Présentation de l'échelle des sanctions et ORE :

Suite au décret du 28 décembre et la note Pole emploi du 2 janvier sur le renforcement du contrôle des chômeurs nous avons été informés de plusieurs incidents sur des sites pole emploi pour l'instant hors PACA .
En Occitanie ,Saint-Girons (09) Lundi 14 janvier, les employés de Pôle emploi ont constaté, à leur arrivée à 8 heures, que leur agence a été fermée de l'extérieur. En effet, une grosse chaîne et un cadenas étaient mis autour du portillon piéton et du portail automatique, empêchant ainsi de pénétrer dans l'enceinte. Non seulement les employés ne pouvaient pas accéder à leur lieu de travail, mais les usagers ont également été privés de l'accès à la boîte aux lettres et à la borne. Un membre de l'équipe de direction a appelé la gendarmerie de Saint Girons . Les gendarmes sont arrivés rapidement et ont coupé la chaîne. Les employés ont pu rentrer à 8 h 20 dans les locaux.
En Nouvelle Aquitaine, le 17 janvier dans la nuit , deux sites ont fait l'objet de dégradations : dépôts assez importants d'ordures devant les entrées et nombreux tags sur les murs et les fenêtres (du type « escrocs », « stop à la chasse aux chômeurs »). Le fait que les deux sites aient été visés simultanément autour d'un même sujet n'est pas anodin .
En Bretagne, la DR a été envahi par une quarantaine de DE.

Nous redoutons la multiplication de ce type d'incidents sur les sites et une agressivité grandissante dont pourraient être victimes les collègues, en particulier avec l'application de l'instruction du 3 janvier visant aux renforcements des sanctions.

Ce sujet du contrôle/sanctions des chômeurs est explosif surtout si l'on considère la situation sociale générale. **Depuis , nous avons de nombreuse remontées sur le travail des Conseiller CRE qui souhaitent pouvoir travailler avec une déontologie et aucune pression sur la course aux chiffres et recherchent en permanence à trouver en lien avec les conseillers du réseau des solutions .**

L'établissement minimise l'impact de l'ORE et du carnet de bord en expliquant que c'est le résultat d'une négociation entre le conseiller et l'usager . C'est faux ! Il est évident que ce dispositif et le premier jalon pour contraindre les demandeurs à accepter une mobilité forcée ,et une attaque en règle sur l'acceptation d'une baisse de salaire.

Le SNU PE PACA demande l'externalisation du contrôle à d'autres services de l'état comme la **DIRECTTE** et constate que le seul service renforcé en 2018 ,dans une période de suppression d'effectif , est le service de contrôle de la recherche d'emploi . C'est un message fort envoyé à nos usagers . De plus ,les débats et le peu de réponse de la direction sur les aspects techniques démontre une fois de plus une distorsion entre les tenants du renforcement des sanctions et les collègues chargés d'appliquer la mesure .Il nous paraît nécessaire d'être collectivement très vigilants (et de réagir rapidement) sur les conséquences (en interne et à l'externe) déjà perceptibles dès l'application de ces mesures

5 Présentation logiciel OPERA 2

C'est un logiciel utilisé par la Direction générale sur la répartition des moyens dans le réseau qui s'appuie sur des données statistiques .
Indicateur placement : DEFM (25%), nombre mensuel moyen de DE en portefeuille (75%)
Indicateur indemnisation : BFM (50%) et volume mensuel moyen de demande d'allocations liquidées
Indicateur entreprise : Volume mensuel DPAE (20%) et volume mensuel d'OE
en appui et accompagnement (80%) bonus QPVETP : Dans les CDI payés,.
ne sont pas comptés les postes cofinancés.

Pour le SNU PE PACA , actuellement c'est surtout un logiciel chargé de justifier la gestion de la pénurie

6 ASC prestations pour 2019:

GRAVITY SALON (SALON DE PROVENCE) Mercredi 20 mars 2019

Atelier cuisine (AVIGNON) 27 avril 2019
Atelier pâtisserie la BOITE à BISCUIT (DIGNE) 27 avril 2019

1 après-midi à CIRCUS FAMILY (MOUGINS) 27 avril 2019
EUROPA PARK, du 3 au 5 mai 2019
234,50 € à 30% et 100, 50 € à 70 % pour enfant

1 journée au SPA VENTOUX PROVENCE (84),
½ journée aux THERMES DE DIGNE LES BAINS

1 week-end à Adrèchas/ VALDEBLORE (06), du vendredi 7 juin au dimanche 10 juin 2019
Gratuit -4 ans
PEC adulte : 128,58 à 30 % et 55,08 à 70 %
Patinoire de Nice, dimanche 24-03-19 en matinée

BILLETTERIES :

FLORENCE FORESTI 21/05 -ARENA AIX - 40 PLACES CARRE OR 75E
OBISPO/ZAZIE : 30/06 ARENES DE NIMES – 50 PLACES CARRE OR 89.50€
ZZ TOP / STATUS QUO : 4/07 ARENES DE NIMES – 50 PLACES CARRE OR 99.40€
ZAZIE : 24/10 – SILO MARSEILLE – 50 PLACES - 64.20€ -
ROMEO ET JULIETTE : 06/04 - THEATRE NATIONAL DE NICE
– 20 PLACES - 18€ ADULTE – 13€ ENFANT
OPENING NIGHT : 27/04 - THEATRE NATIONAL DE NICE – 20 PLACES - 30€ ADULTE - 19€ ENFANT
FESTIVAL ART LYRIQUE: TOSCA - 20/07 - THEATRE DE L'ARCHEVECHE – 24 PLACES
144€ PAR ADULTE CATEGORIE 2 –
REQUIEM DE MOZART : 13/07 – THEATRE DE L'ARCHEVECHE - 24 PLACES CATEGORIES 2 - 144€ PAR ADULTE –
CHOREGIES D'ORANGE 150 ans : CONCERT GALA - 20/07 – ORANGE – 40 PLACES - 76€ PAR ADULTE
– 47€ PAR ENFANT
CHOREGIES, GUILLAUME TELL : 12/07 – ORANGE - 40 PLACES – 80€ PAR ADULTE - 47€ PAR EN FANT
FESTIVAL DE DANSE - courant juillet – VAISON LA ROMAINE (84) **–** 20 PLACES – 2 SPECTACLES
FESTIVAL D'AVIGNON : 20 PLACES COURS D'HONNEUR – 40€ PAR PLACE - 14€ CARTE OFF
MUSE : 70 places - cat 2 /73€ - Stade Vélodrome
BRUEL : 70 places - cat 2 / 54,30€ sur 2 lieux (Nîmes et Marseille) maxi 30 Nîmes

· **Reconduction de la convention Carte loisirs ETLC PACA** aux mêmes conditions qu'en 2018. 7,70 €
Convention « loisirs avantages » SKI AVANTAGES
Florence et Vienne PEC : Adulte à 30 % : 323,40 € et à 70 % : 138,60 €
Enfant à 30 % : 246,40 € et à 70 % : 105,60 €

Vote :Pour 14 et 5 abs (CGC et SNAP).

A bientôt pour un nouveau « POINT IRP » avec le SNU !

N'hésitez pas à nous faire part de vos expériences, questions… par mail : syndicat.snu-paca@pole-emploi.fr , afin que nous puissions porter votre voix et pour plus d'info CONTACTEZ nos élus SNU CE :

Carole Toussaint, Fabienne Touzé,
Muriel Barde, Isabelle Gouhier et
Eric Almagro Représentant Syndical.